NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr. GENERALE

E/CN.4/Sub.2/414/Add.10 25 janvier 1979

FRANCAIS

Original : ANGLAIS/FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES, Y COMPRIS LA POLITIQUE DE DISCRIMINATION RACIALE ET DE SEGRECATION AINSI QUE LA POLITIQUE D'APARTHEID, DANS TOUS LES PAYS, EN PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS: RAPPORT ETABLI PAR LA SOUS-COMMISSION EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 8 (XXXIII) DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Autres communications reques de la Commission internationale de juristes en application de la décision 9 (XXXIV) de la Commission des droits de l'homme

Par une lettre datée du 20 décembre 1978, la Commission internationale de juristes a communiqué une nouvelle série de témoignages de réfugiés, numérotés de 29 à 41 1/.

L'organisation qui a présenté la communication fait savoir que l'auteur de la déposition No 29 réside actuellement en France alors que ceux des dépositions Nos 30 à 41 se trouvent en Thailande, dans des camps de réfugiés.

^{1/} Faute de moyens de traduction et de reproduction suffisante, seul le témoignage No 29 est reproduit dans le présent document. Les témoignages Nos 30 à 41 sont conservés par le Secrétariat, où ils peuvent être consultés dans la langue où ils ont été reçus.

Témoignage No 29

Age : la trentaine profession : Kanak srok de l'administration actuelle Localité : Prey Chhor (Kompong Cham) Date d'arrivée en Thaïlande : 17 août 1977.

> Son père était paysan, favorable aux révolutionnaires depuis les années 1963-64. Il connaissait très bien la propagande révolutionnaire avant 1970 et l'acceptait avec joie. En 1970, entre du côté révolutionnaire, et devient progressivement président de 2 villages, puis chef de Srok. Son niveau d'études est la 10ème (sait lire et écrire, mais guère davantage). N'a jamais été militaire.

"Au début, en 1970, on ne tuait que les militaires. Comme je l'avais appris, nous faisions la révolution pour changer le régime, pour chasser les Américains et ainsi éviter que le Cambodge ne devienne une base pour attaquer le Viet Nam. Nous ne faisions pas la révolution pour tuer le peuple. On dépouillait les riches pour répartir leurs biens aux pauvres. J'était pleinement d'accord avec ces vues et je les enseignais aux gens."

"La décision de vider les villes a été prise après l'expérience des années révolutionnaires de 1971-1972 : on a vu que les gens qui venaient des villages conquis pouvaient assurer le travail des champs et aider ainsi l'armée. Leurs enfants pouvaient devenir des soldats révolutionnaires. Pour Phnom Penh, on a décidé la même chose que pour les autres villes."

"La décision de tuer les militaires est aussi le fruit de l'expérience révolutionnaire : au début on ne tuait que les hommes, laissant en vie les femmes et les enfants. J'ai d'ailleurs marié plusieurs veuves de militaires à des villageois, ce qui m'a été reproché par la suite.

Cependant, en 1975, on nous a fait changer de politique : la révolution avait vaincu trop vite. Si on ne nettoyait pas le peuple aussitôt, la Révolution serait en danger, car les forces républicaines, les forces attachées à Sihanouk, les forces des capitalistes s'uniraient pour lutter contre elle. Il fallait donc éliminer toutes ces forces, et ne garder que celles du Parti communiste du Kampuchéa. Il ne fallait pas seulement éliminer les officiers, mais aussi les simples hommes de troupes, ainsi que leurs femmes et leurs enfants. Cela aussi vient de l'expérience révolutionnaire : autrefois, Sihanouk avait tué des révolutionnaires, mais leurs femmes, leurs enfants, leur parenté s'étaient liés contre lui et étaient venus chez nous. Il ne fallait pas que cela se reproduise contre nous maintenant. Au début cependant on ne tuait que les familles des officiers, mais à partir de 1976, on a tué également les familles des simples soldats. Un jour, à Choeung Prey, je me suis à pleurer pendant tout un jour, en voyant tuer les femmes et les enfants. Je ne pouvait plus lever les bras. Le camarade Saruoeun me dit : "Frappe". Je dis : "Comment ! Qui peut tuer des femmes et des enfants !" Trois ou quatre jours après, j'étais arrêté, en juin 1976."

"A la fin de l'année 1976, le camarade Sreng devint président de la région Nord, en remplacement du camarade Touch, appelé à Phnom Penh. On décida alors d'arrêter les "sous-valeurs" (? MDLR: Anou-thon), c'est-à-dire les intellectuels, les instituteurs, les élèves à partir de la septième. Il fallait en nettoyer le pays. C'était une décision du Comité central, comme celle de nettoyer le pays des militaires en 1975-76. En 1978, ce serait le sort des paysans riches, des paysans moyens de couche supérieure, pour ne garder que les paysans pauvres, et les paysans moyens de couche inférieure.

Je suppose qu'Hou Youn s'est opposé à cette rigueur, et qu'il a été tué après la victoire, car je l'ai vu juste avant. Le camarade Touch (Koy Thuon) également. Je le connaissais très bien. Un jour, après l'exécution d'une jeune fille, il avait fait placarder : "Il ne faut absolument pas tuer les jeunes filles ni les enfants, car ils sont innocents. On ne fait pas la révolution pour tuer les gens, mais pour changer la société!"

"Dans la prison de Trapéang Pop (?) j'étais enchaîné, assis par terre, les pieds relevés. On me frappait la plante des pieds pour me faire avouer le nom de mes complices, mais je n'en avais pas. Chaque jour il mourait trois à quatre personnes. C'était la prison provinciale, celle réservée au délit d'opinion. Ils frappaient les prisonniers pour avoir des renseignements sur leurs complices, puis, quand ils avaient les renseignements voulus, ils les tuaient. Il n'y avait de jugement d'aucune sorte. Pour ma part, j'ai réussi à crocheter le cadenas de mes chaînes, après un mois et demi de détention, et m'enfuis dans la forêt où je suis resté pendant un an, nourri clandestinement par les villageois."

"A partir de la fin 1976, et surtout en 1977, on a arrêté et fait disparaître beaucoup de gens de l'administration (Roat Amnach) et des services (Krasuong). Je ne me souviens plus de tous les noms, mais si je me souvenais de tous, il faudrait un cahier complet. Ceux dont je me souviens sont les suivants:

- 1. HAS, c'était un ami. Il a été arrêté à peu près en même temps que moi.
- 2. SRENG, président de la région, à la suite de TOUCH.
- 3. THOL, vice-président de la région, et président du Dambân 42 (Chamcar Le)
- 4. NGEN, membre de l'équipe de région, et président du Dambân 43.
- 5. Mle KHAN, membre féminin de l'équipe de région.
- 6. TANG, président du Dambân 41 (Kang Méas)
- 7. SUOEUM, Kanak srok de Kompong Siem (srok No 88)
- 8. SAU, membre de l'équipe du même srok. (X .. n'était pas mort quand je suis parti).
- 9. Mle SAN, membre féminin de l'équipe du même srok.
- 10. SEN, Kanak srok de Prey Chhor (srok No 77).
- 11. HENG. vice-président du même srok.
- 12. SAOM, membre de l'équipe du srok.
- 13. MARANN, membre féminin de l'équipe du srok.
- 14. MEAS, Kanak srok de Kang Méas (Srok No 101).
- 15. PHANN, vice-président du même srok.
- 16. KCHANG, membre du Comité du même srok.
- 17. SAU, membre du Comité du srok.
- 18. ROM, membre féminin du Comité du srok.
- 19. KEAP, président du srok (ou "kanak srok") de Choeung Prey.
- 20. SOUI, vice-président du srok.
- 21. NEANG, membre féminin du Comité du srok.
- 22. SAO, président du srok de Batheay (Damban No 44).
- 23. CHHIENG, vice-président du srok

E/CN.4/Sub.2/414/Add.10 page 4

- 24. HEAP, membre féminin du Comité du srok.
- 25. SUOR, kanak srok de Prey Prasâp. (Je ne me souviens plus du numéro).
- 26. KA, kanak srok de Stung Trang.
- 27. LOAN, kanak srok de Taing Kauk.
- 28. CHHEM, du Comité de Taing Kauk.
- 29. BUON, de Chamcar Leu (c'était un paysan pur, ne sachant ni lire ni écrire).
- 30. POUL, président du commerce de la région nord.
- 31. NGOUON, vice-président du commerce de la région.
-)2. Un Khmer Leu dont je ne connais pas le nom.
- 33. SAN, du "ministère des usines".
- 34. VA, du même ministère.
- 35. PHENG, kanak sangkat de Kley Por.
- 36. LEN, kanak sangkat de Véal Trach.
- 37. BAN, k.s. de Kach Thom.
- 38. YEN, k.s. de Tang Rong.
- 39. YOAM, k.s. de Nek (?) Krauch.
- 40. NEANG, une femme.
- 41. PHIN, président de la sécurité (NDLR = prison) de Prey Chhor.
- 42. HOY, président de la sécurité de Choeung Prey.
- 43. CHON, vice-président de cette prison.
- 44. SARAY, vice-président également de cette prison.
- 45. SARUOEUN, membre du comité de la prison.
- 46. PHAN, également membre du comité de cette prison.
- 47. BING, également membre du comité de la prison.
- 48. HIENG, de la prison de Taing Kauk.
- 49. KHEN de Tan Kranh (Tous les noms qui suivent sont ceux des Kanak sangkat arrêtés et tués).
- 50. SEAM, de Sandék (?).
- 51, SONG de Tonôp.
- 52. SAN de Samnâr.
- 53. SENG, de Kang Méas.
- 54. SIEM de Prek Krabau.
- 55. KHAN, Colonel (Anouprathien kang pol).
- 56. SEY, colonel (prathien kang pol).
- 57. HAM, commandant (prathien voréak).
- 58. HEM, commandant.
- 59. YANG, commandant.
- 60. MY, commandant.

- 61. CHHOUON.
- 62. SANN.
- 63. TY.
- 64. MAN.
- 65. KHEM.
- 66. CHON.
- 67. BENG.

Tous ces gens ont été tués à la suite de l'affaire de TOUCH, mais eux n'étaient pas au courant. On les a tués avec leur famille, par exemple pour Sreng, on a tué son père, sa mère, sa femme. On les accusait d'être des révisionnistes. Pour ma part, ils ont tué mes trois frères, il me reste une soeur.